

# Le Triton palmé

*Triturus helveticus* (Razoumowski, 1789)

Vinpootsalamander  
Fadenmolch  
Palmate newt

Mathieu Denoël

**Ordre :** Urodèles

**Famille :** Salamandridés

**Sous-espèce :** *Triturus helveticus helveticus* (Razoumowski, 1789)

**Synonyme :** Triton helvétique

**Statut légal :** Intégralement protégé (décret « Natura 2000 » du 6 décembre 2001)

**Conventions internationales :** Convention de Berne, annexe 3

**Union européenne :** –

## Identification

Le Triton palmé est le plus petit des tritons de la faune belge (5 – 9 cm de long). **Son ventre est blanchâtre à jaunâtre, souvent uniforme** mais parfois ponctué de points noirs. La face dorsale va du jaunâtre au brun olivâtre. **La gorge est presque toujours unie**, rosée ou jaunâtre. Exceptionnellement, de petits points noirs y sont présents. Les rangées de pores ne sont pas bien visibles sur la tête (Veith & Dörr, 1985). Le dimorphisme sexuel est assez prononcé. **Le mâle** est plus petit que la femelle. Il présente durant la période de reproduction **une basse crête dorsale rectiligne jaunâtre à brunâtre**. La queue est aplatie latéralement et se termine en **un long filament** (jusqu'à 9 mm). Les **orteils** sont **entièrement palmés** d'une palmure noirâtre bien visible. Les bourrelets dorso-latéraux sont bien développés. Le cloaque est globuleux et lisse. La femelle n'a pas de crête, ni de palmure aux orteils. Son cloaque est étroit et strié.

La principale confusion possible avec d'autres espèces concerne les femelles des Tritons palmé et ponctué. La gorge du Triton ponctué est souvent tachetée et, lorsqu'elle ne l'est pas, elle a un aspect généralement plus « sale », blanchâtre ou grisâtre, que celle du Triton palmé. Il s'agit du meilleur critère morphologique pour

distinguer les deux espèces. Cependant, l'identification morphologique n'étant pas fiable à 100 % (Veith & Dörr, 1985), il reste parfois préférable de se baser sur les mâles très aisément reconnaissables (taches gulaires et haute crête chez le Triton ponctué) lorsqu'une hésitation subsiste. Des hybridations entre les deux espèces sont possibles, mais restent exceptionnelles (Griffiths *et al.*, 1988; Arntzen *et al.*, 1998). Les autres espèces de tritons sont fort différentes du Triton palmé. Ainsi, les Tritons crêté et alpestre ont une corpulence plus massive et un dos plus foncé que celui du palmé. D'autre part, la coloration du ventre du Triton alpestre est orange sans taches et celle de la gorge du Triton crêté est noirâtre. La crête dorso-caudale est plus haute chez les autres espèces et, de plus, est ponctuée de jaune et de noir chez le Triton alpestre, ondulée chez le Triton ponctué et denticulée chez le Triton crêté. Les Tritons ponctués mâles ont des franges aux orteils, mais jamais de palmures complètes.

Les œufs sont de petite taille (un peu plus d'un millimètre lors de la ponte, mais davantage au fur et à mesure de leur développement) et généralement non accolés les uns aux autres mais souvent emballés isolément dans la végétation aquatique. Ils sont de même taille que ceux du Triton ponctué, mais plus petits que ceux des Tritons crêté et alpestre. Les larves



Stéphane Vizthum



Stéphane Vizthum



Christiane et Nicolas Percsy

*Mâle adulte nuptial*

*Femelle adulte :  
son abdomen dilaté  
indique qu'elle va  
bientôt pondre*

*Pour les femelles et les  
mâles en dehors de la  
période de reproduction,  
l'absence de taches sur  
la gorge est un bon  
critère de distinction  
avec le Triton ponctué*

*Mâle adulte en phase  
terrestre, juste après la  
période de reproduction*

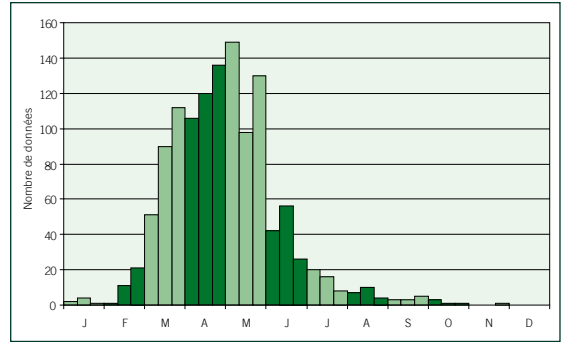


Marc Paquay

des Tritons palmé et ponctué sont très semblables, de coloration beige clair et longues de 8 mm à l'éclosion (Miaud & Muratet, 2004). La queue est effilée et pointue. Elle ne se termine pas par un filament. Les juvéniles des Tritons palmé et ponctué sont également fort proches. Selon une étude menée sur une population anglaise, il est possible de distinguer la plupart des juvéniles de ces deux espèces par la présence d'une bande dorsale commençant au niveau du cou et s'étendant jusqu'à la queue chez le Triton palmé alors qu'elle commence souvent au début de la tête et finit au milieu du tronc chez le Triton ponctué (Roberts & Griffiths, 1992).

## Biologie

Une fois la maturité sexuelle acquise, les Tritons palmés rejoignent chaque année un point d'eau où se déroulera la reproduction. Bien que le nombre de tritons migrants soit particulièrement élevé durant



Répartition des observations au cours de l'année.

quelques jours, plus d'un mois peut séparer les premiers arrivants des derniers sur un même site. Les premières migrations sont observées à la fin de l'hiver lorsque le temps s'adoucit et devient pluvieux (Gabrion *et al.*, 1977 ; Harrison *et al.*, 1983 ; Miaud, 1991). Ainsi, en Wallonie, les mouvements migratoires ont lieu entre février et mai selon les conditions météorologiques



Femelle en train de pondre.

locales. Dans une population allemande non loin de la Belgique (Rhénanie du Nord - Westphalie), les adultes arrivent principalement à l'eau entre début mars et mi-avril et quittent leur point d'eau entre fin mai et août (Schlöpman *et al.*, 1996). Toutefois, dans certaines populations, des adultes rejoignent leur habitat aquatique dès l'automne (van Gelder, 1973). Les tritons montrent une fidélité à leur site de reproduction d'une année à l'autre (Miaud, 1990). Les distances parcourues en migration vont généralement de quelques mètres à quelques centaines de mètres. Le Triton palmé ayant un caractère forestier en Wallonie, son absence habituelle des mares de prairies éloignées de zones boisées montre aussi qu'il ne parcourt en général pas des distances supérieures à quelques centaines de mètres en zone ouverte (Denoël & Ficetola, 2007). Toutefois, la colonisation rapide de sites isolés laisse suggérer que le Triton palmé peut parfois parcourir des distances plus importantes (obs. pers.).

Le comportement sexuel se déroule dans l'eau. Il consiste en une exhibition de parades complexes du mâle à la femelle. Les interactions se font sans contact corporel direct et se composent de différents mouvements caudaux dont le plus fréquent consiste en une vibration très rapide de l'ensemble de la queue en direction de la femelle. Le mâle peut aussi projeter sa queue vers la femelle ou en faire osciller l'extrémité. La phase de parade se termine par le dépôt d'un spermatophore sur le substrat. Le spermatophore pourra ensuite être pris par le cloaque de la femelle (Wambreuse & Bels, 1984).

Quelque temps après le début des premières rencontres sexuelles, les femelles pondent, un par un, pendant plusieurs semaines, des dizaines voire des centaines d'œufs (Miaud, 1994). Elles les emballent le plus souvent dans la végétation aquatique (Miaud, 1995), ce qui augmente la survie des œufs face au risque de prédation par des invertébrés aquatiques et les tritons eux-mêmes (Miaud, 1993, 1994). Les œufs éclosent environ deux semaines plus tard. Les larves poursuivent alors une vie aquatique pendant quelques mois jusqu'à leur métamorphose en juvéniles terrestres, qui ne regagneront l'eau qu'une fois adultes

(Miaud, 1996). Cependant, dans certaines populations européennes, les larves deviennent sexuellement matures sans se métamorphoser et conservent ainsi leurs branchies à l'état adulte (pédomorbose - Denoël *et al.*, 2005). Quoique de telles populations aient été observées aux Pays-Bas (van Gelder, 1973) et en Campine anversoise (Giltay, 1932), aucune mention n'en a encore été faite en Wallonie. Les adultes métamorphosés restent en moyenne trois mois à l'eau (Harrison *et al.*, 1983), quittant pour la plupart le milieu aquatique entre fin avril et juillet dans nos régions. Leur longévité dans la nature est d'environ 8 à 11 ans (Miaud, 1990; Guyétant *et al.*, 1991).

## Régime alimentaire

En phase aquatique, les Tritons palmés ingèrent divers crustacés (cladocères, copépodes, ostracodes), des larves d'insectes, des isopodes, des hémiptères, des coléoptères, des vers oligochètes, mais aussi des œufs d'amphibiens (Avery, 1968; Griffiths, 1986; Fontanet, 1992). Les larves consomment des petites proies, telles que des cladocères, copépodes, des ostracodes et des larves d'insectes (Braz & Joly, 1994). En Belgique, une étude menée dans le Hainaut méridional a suggéré que les adultes consomment surtout des ostracodes et des cladocères (Dumont, 1984, 1985). En Fagne, dans des ornières forestières, les Tritons palmés ingèrent très peu de proies, surtout au début de la période aquatique (mars). Les cladocères sont les proies les plus fréquentes, suivies par les copépodes et les larves aquatiques d'insectes (M. Denoël & B. Demars, obs. pers.).

## Habitat

En Wallonie, l'espèce fréquente la plupart des types d'eaux stagnantes : mares, étangs et ornières inondées sont les habitats les plus fréquents. L'espèce a aussi été trouvée dans des abreuvoirs, douves, flaques, pingos, sources, trous de bombes, mardelles, carrières, sablières et fossés inondés ainsi que dans des bras morts de rivières. Elle évite les cours d'eau mais sa présence a été signalée dans des fossés et drains où s'écoulaient de petits ruisseaux, ainsi que dans des fontaines en Ardenne, dans un ruisseau



Christiane et Nicolas Percsy

*Le Triton palmé est le plus forestier de nos tritons.*

caillouteux des Cantons de l'Est (Denoël, 2004) et dans la zone calme d'un ruisseau ardennais (de Wavrin, 2003). Les ornières forestières et les fossés sont fréquemment colonisés par cette espèce en Ardenne, Fagne-Famenne, Lorraine belge et dans le Condroz, tandis que, dans le Pays de Herve, le Triton palmé occupe surtout les mares et étangs (Denoël, 2004). Un cas de reproduction en milieu cavernicole a également été signalé (Goffin & Parent, 1982).

Quoique le Triton palmé puisse cohabiter avec des poissons, tels que des épinoches, il évite la plupart des pêcheries ainsi que les étangs où abondent des poissons de grande taille. On note ainsi un impact négatif de la présence de poissons, même d'ornement, sur l'abondance des Tritons palmés (Denoël & Lehmann, 2006). La simple présence d'adultes dans de tels milieux n'atteste pas l'existence d'une population reproductrice. Il s'agit plus vraisemblablement de colonisateurs temporaires. Cependant, l'espèce peut

subsister et se reproduire dans des zones refuges (où la végétation est abondante) d'étangs poissonneux. Ainsi, au Pays de Herve, des cohabitations avec des poissons ont été notées dans quatre sites (Denoël, 2004). Quoique les habitats aquatiques occupés par le Triton palmé soient souvent pauvres en végétation, des mares eutrophes fortement envahies par la végétation peuvent aussi abriter des populations. Le Triton palmé cohabite fréquemment avec le Triton alpestre mais peut aussi occuper le même habitat aquatique que les autres espèces de tritons de notre faune et les larves de Salamandre tachetée. A titre d'exemple, au Pays de Herve, le Triton palmé était présent avec le Triton alpestre dans 64 % des sites, avec le ponctué dans 39 % et avec le crêté dans 8 % (Denoël, 2004). En Condroz, en Ardenne et en Lorraine belge, c'est avec le Triton alpestre que la cohabitation est la plus fréquente (E. Graitson & J.-P. Jacob, com. pers.). Localement, le Triton palmé peut fréquenter des eaux plus acides que celles occupées



Jean-Paul Jacob

Petite mare forestière en Condroz namurois.

par le Triton ponctué (Cooke & Frazer, 1976), mais il reste commun en terrain calcaire (Gabrion *et al.*, 1977; Denoël, 2005; Denoël & Lehmann, 2006). Au Pays de Herve, les sites contenant des Tritons palmés étaient en moyenne plus profonds que ceux qui en étaient dépourvus (obs. pers.).

En Wallonie, l'habitat terrestre est typiquement forestier. La plupart des populations sont situées en forêt ou à proximité de milieux boisés. Au Pays de Herve, région agricole, 80 % des points d'eau colonisés se trouvent en forêt et les autres à proximité immédiate (20 - 420 m) (Denoël & Ficetola, 2007). En Moyenne-Belgique, la plupart des sites sont en zone forestière et dans une moindre mesure en milieu bocager, mais très rarement dans les zones cultivées (de Wavrin, 2003). Le fait que des populations se reproduisent dans des

zones ouvertes à proximité de milieux boisés suggère que la présence de couvertures boisées semble surtout importante pour la phase terrestre, du moins dans nos régions (de Wavrin, 2003; Denoël, 2004; Denoël & Ficetola, 2007). Aux abords des points d'eau, juvéniles et adultes sont fréquemment trouvés sous des pierres et du bois humide. Ce type d'abri est particulièrement utilisé par les adultes en dehors de la période de reproduction. Lors de la période hivernale, les tritons recherchent généralement des abris isolés du gel. Les Tritons palmés peuvent aussi exceptionnellement se réfugier dans des grottes, lesquelles assurent une forte humidité et des températures positives. Les carrières représentent également un habitat non négligeable des Tritons palmés (par exemple, dans le Condroz – Graitson, 2001).

## Répartition

### Europe

Le Triton palmé possède une aire de répartition limitée à l'ouest de l'Europe, allant de l'ouest de la péninsule Ibérique à l'est de la Suisse et l'Allemagne et du nord de la France, de la Belgique et de l'Allemagne au sud de la France, au nord de l'Espagne et du Portugal. Il est aussi présent en Grande-Bretagne.



### Régions limitrophes

Le Triton palmé n'est pas uniformément représenté le long des frontières de la Wallonie. Il se rencontre à Bruxelles (Weiserbs & Jacob, 2005) et dans les différentes provinces flamandes, mais est absent d'une bonne partie du nord-ouest du pays (Bauwens & Claus, 1996). Il est rare aux Pays-Bas (Marijnissen, 1992), mais reste commun en Allemagne (Buschendorf & Günther, 1996), en France (Grangé, 1995; Godin, 2002; Philippe, 2004) et au Grand-Duché de Luxembourg (Gerend, 2003b).



Jean-Paul Jacob

Ancienne sablière en Lorraine, où se reproduisent notamment la Grenouille rousse et le Triton palmé.

## Wallonie

<b>1985-2003</b>	1.701 données (5,6 % du total)
	522 carrés (43,6 % du total)
<b>Aire historique</b>	642 carrés
	% 1985-2003 : 81,3 %

Le Triton palmé occupe l'ensemble du territoire wallon, mais de manière hétérogène. Il est ainsi absent ou très localisé dans la majeure partie de la Hesbaye, du nord Hainaut et du Pays de Herve. En termes de pourcentage de carrés atlas occupés depuis 1985, il est présent dans 68 % de la Lorraine belge, 64 % de la Fagne – Famenne, 50 % du Condroz – Pays de Herve, 46 % de l'Ardenne et 38 % de la Hesbaye. Les lacunes apparentes pour l'Ardenne centrale et méridionale s'expliquent par une moindre pression d'observation.

L'occupation du territoire par le Triton palmé diffère de celle des trois autres espèces de tritons. Sur la base des carrés atlas, il est toujours moins répandu que le Triton alpestre et plus répandu que le Triton crêté, tandis que sa situation par rapport au Triton ponctué dépend des régions (Tableau 8).

## Abondance et fréquence

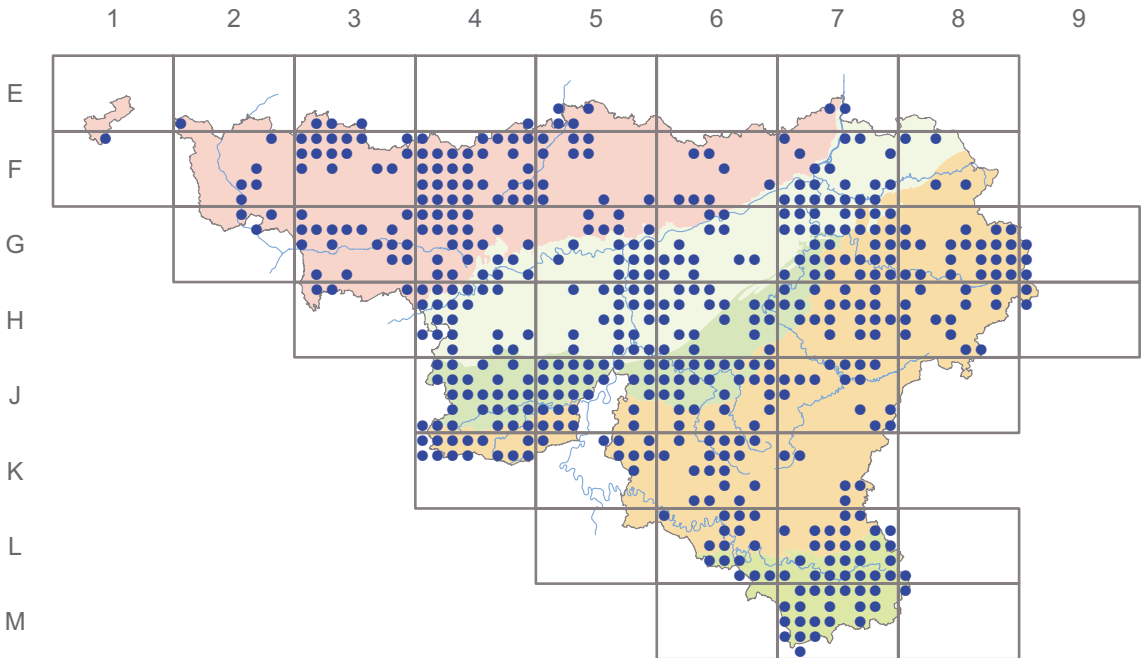
Le Triton palmé étant une espèce liée au milieu forestier, il est rare dans les régions où prédominent des paysages ouverts, qu'il s'agisse de cultures ou de pâturages (Hesbaye, nord du Hainaut, Pays de Herve). Il subsiste néanmoins dans ces secteurs, où il occupe les points d'eau des petits bois ou à proximité de ceux-ci. Il est assez commun en Condroz mais il

est absent des secteurs les plus ouverts. Il en est de même en Moyenne-Belgique, où il est très abondant dans les secteurs boisés mais plus rare en milieu bocager et absent des plaines cultivées ouvertes (de Wavrin, 2003). Il n'a pas été trouvé dans les vallées de la Burdinale et de la Mehaigne alors que les autres tritons y sont abondants (Dochain, 1998). Il est bien représenté dans le Pays des Collines, dans le Hainaut occidental (Mariage, 1999). Dans le sud du Hainaut, il présente une abondance relative plus importante aux hautes altitudes (Dumont, 1984, 1985). Dans le Pays de Herve (*sensu lato*), il est présent dans les grands massifs forestiers (versants de la Meuse et de la Vesdre), ainsi que dans les bosquets isolés au milieu de prairies (Denoël, 2004). Il est très répandu et parfois abondant en Ardenne, Fagne-Famenne et Lorraine belge, c'est-à-dire dans les régions les plus forestières. Ainsi, dans les Hautes-Fagnes, il est considéré comme étant l'espèce la plus abondante (Fontaine, 1977).

Les effectifs sont souvent réduits car l'espèce est fréquente dans des milieux restreints, tels que des ornières. Cependant, de grandes ornières peuvent accueillir des populations importantes et lorsqu'elles sont nombreuses, les densités peuvent même être très élevées. Ainsi, en Fagne-Famenne, jusqu'à une cinquantaine d'adultes peuvent être présents au sein d'une même ornière. Etant donné les dizaines d'ornières présentes, les effectifs sont estimés à plus de cent adultes par hectare de forêt (M. Denoël & B. Demars, obs. pers. sur la base d'un suivi d'une dizaine d'ornières). Les mares et étangs forestiers peuvent accueillir d'importantes populations (plusieurs centaines de tritons), même au sein des reliquats de forêts de zones ouvertes (notamment au

**Tableau 8 :** Occupation relative des carrés atlas par le Triton palmé vis-à-vis des trois autres espèces de tritons (par exemple, le Triton palmé a été trouvé dans 33 % de carrés atlas en moins que le Triton alpestre en Hesbaye).

	<b>Triton alpestre</b>	<b>Triton crêté</b>	<b>Triton ponctué</b>
Hesbaye	- 33 %	+ 26 %	- 23 %
Condroz – Pays de Herve	- 20 %	+ 33 %	+ 2 %
Fagne – Famenne	- 10 %	+ 41 %	+ 6 %
Ardenne	- 15 %	+ 46 %	+ 27 %
Lorraine belge	- 17 %	+ 49 %	+ 29 %



Pays de Herve – Denoël, 2004). Des populations de plusieurs milliers d'individus ont été trouvées près de nos frontières (Blab & Blab, 1981).

## Evolution du statut

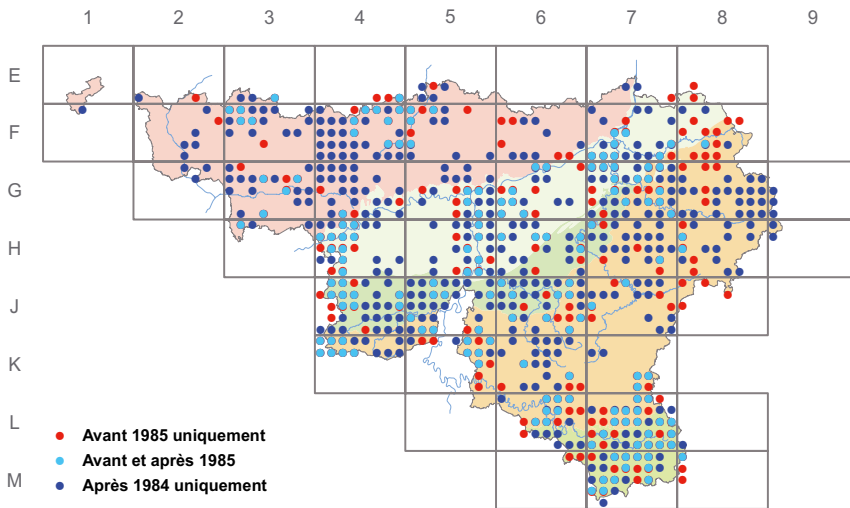
Le Triton palmé ne connaît pas de régression géographique marquée par rapport à sa situation avant 1985 (Parent, 1984a). C'est une espèce qui reste relativement commune en Wallonie. La lecture des cartes comparatives montre que la banque de données de l'atlas ne comprend pas d'observations dans 120 carrés atlas où l'espèce était observée précédemment (Parent, 1984a), mais qu'inversement, l'espèce a été découverte dans 356 carrés où elle n'était pas connue. Cette disparité provient de différences au niveau des prospections, plus intenses dans le cadre du présent atlas, mais ne couvrant pas l'ensemble des carrés prospectés avant 1985. Si on compare ces chiffres avec ceux des autres espèces de tritons, on constate que le rapport entre le nombre de nouveaux carrés et ceux où il n'y a plus de nouvelles données est similaire à celui du Triton ponctué, nettement supérieur à celui du Triton crêté, mais inférieur à celui du Triton alpestre. En d'autres termes, ces résultats

semblent indiquer que le Triton palmé a un statut voisin de celui du Triton ponctué, qu'il est davantage menacé que le Triton alpestre, mais largement moins que le Triton crêté.

Cependant, cette lecture globale peut masquer des extinctions locales car plusieurs dizaines de points d'eau peuvent être présents dans un seul carré atlas. L'espèce a ainsi pu s'éteindre dans plusieurs sites, sans que son aire de répartition ne soit affectée.

## Menaces

La diminution de l'abondance et de la fréquence de l'espèce résulte principalement de la destruction et de l'altération de son habitat. De nombreuses mares disparaissent, que ce soit naturellement par atterrissement ou par remblaiement. En particulier, la destruction d'habitats aquatiques au sein ou à proximité des forêts lui est néfaste. Il en est ainsi des ornières forestières qui deviennent de plus en plus rares suite à l'empiérement des chemins forestiers. Ces ornières constituent parfois le seul milieu de reproduction disponible pour les tritons, faute de mares ou étangs dans le domaine vital. Que les



effectifs y soient ou non réduits, les ornières assurent la perpétuation de l'espèce et fonctionnent probablement comme relais dans les processus de dispersion et de colonisation. Lorsqu'elles sont nombreuses et grandes, elles permettent même de soutenir des populations qui, d'un point de vue global, peuvent être plus importantes que celles des mares (M. Denoël & B. Demars, obs. pers.). Toutefois, celles-ci et les étangs forestiers permettent, lorsqu'ils sont assez profonds, de supporter de grandes populations. La disparition de ces sites est particulièrement désastreuse car la densité de points d'eau est assez faible en forêt, en particulier en Ardenne. De par son écologie, le Triton palmé souffre moins que les autres espèces

du changement de pratiques agricoles, en particulier de la mise en culture de prairies. Cependant, ces perturbations peuvent aussi mener à la disparition de populations, particulièrement celles se reproduisant à l'extérieur des massifs forestiers.

La réduction des habitats peut conduire à une fragmentation de l'aire de répartition et par conséquent à un relatif isolement de certaines populations, compte tenu des faibles distances de dispersion. Ceci concerne particulièrement les régions très ouvertes de Moyenne-Belgique. Plus qu'une forte densité de points d'eau, il importe qu'un nombre suffisant de points d'eau de qualité soient présents.



Jean-Paul Jacob

Comblement et enrésinement d'un marais de Haute Semois, en Lorraine.

Dans les sites de reproduction, l'introduction et l'entretien de fortes densités de poissons posent un problème sérieux de prédation et d'altération profonde des sites (eaux turbides, changement des communautés végétales et d'invertébrés – respectivement abris et proies des tritons). Comme la plupart des espèces de poissons affectent la survie des urodèles en phase aquatique, toute introduction a un effet néfaste (Gamradt & Kats 1996; Tyler *et al.*, 1998; Monello & Wright, 2001). A titre d'exemple, dans plusieurs régions françaises, les introductions répétées de poissons d'ornement ont conduit à l'extinction ou au déclin systématique des populations de Tritons palmés (Denoël *et al.*, 2005; Denoël & Lehmann,

2006). Les introductions d'écrevisses et de canards domestiques peuvent aussi affecter les populations de Tritons palmés (Parent, 1983).

Quoique le trafic routier affecte en premier les crapauds et grenouilles, il n'en est pas moins un facteur de risque contribuant à la hausse de la mortalité des Tritons palmés lors des migrations

Enfin, la pollution des points d'eau et des biotopes terrestres à proximité peut contribuer au déclin, voire à la disparition des populations. Il en est ainsi lors du déversement de pesticides, d'engrais à haute dose ou de rejets industriels.

## Conservation

La restauration de mares à l'abandon et la création de nouvelles mares dépourvues de poissons sont une priorité afin d'assurer la pérennité du Triton palmé et par là même de l'ensemble des espèces animales et végétales affectionnant les petits points d'eau stagnante. Les mesures de restauration dépendent des caractéristiques de chaque site et peuvent, entre autres, consister à dégager une partie du point d'eau d'un excédent de végétation lorsque cette dernière envahit toute la masse d'eau. Afin que le point d'eau soit protégé de fortes fluctuations de température et d'oxygène dissous, il peut s'avérer nécessaire de le recreuser et d'évacuer une partie des sédiments. Toutefois, le Triton palmé peut se contenter de milieux réduits : de simples trous d'eau sont parfois suffisants pour assurer la reproduction. Mais comme ce type de milieu peut être rapidement comblé, la création de points d'eau plus grands et plus profonds est souhaitable dans une politique de conservation à plus long terme. Il convient d'effectuer les travaux de gestion quand les amphibiens présents y sont les moins nombreux (automne, début de l'hiver) et de ne pas détruire d'autres espèces menacées (plantes rares par exemple).

Etant donné le caractère forestier du Triton palmé, la conservation des étendues forestières est primordiale et ce, en particulier lorsqu'elles ne constituent plus que des îlots de superficie réduite au sein de paysages ouverts (Pays de Herve notamment – Denoël, 2004 ;

Denoël & Ficetola, 2007). La création de points d'eau en bordure forestière ou en forêt est ainsi préférable.

L'extension du réseau routier et urbain, mais aussi le recouvrement des chemins forestiers devraient être davantage contrôlés. Toute destruction d'habitat aquatique, lorsqu'elle devient inévitable, devrait être associée à la création de milieux de substitution à la suite d'études d'incidence adéquates. Le trafic forestier devrait mieux respecter les milieux de reproduction, en particulier le passage à travers les ornières. Un passage trop régulier de véhicules est à proscrire. Cependant, le trafic ne devrait pas être totalement interdit afin que les ornières ne finissent pas par se combler. Des alternances de passages devraient être préconisées pour assurer le recreusement des ornières, mais sans poser de risque majeur pour l'ensemble de la population.

Des mesures contre l'introduction de poissons dans les sites aquatiques favoriseraient la survie des populations. Les poissons exotiques introduits devraient être retirés des milieux naturels afin de restaurer les communautés animales et végétales originelles. La vidange des points d'eau reste le meilleur moyen de lutte contre les poissons.

La mise en place de barrières migratoires en bord de route peut s'avérer utile pour protéger certaines populations en les sauvegardant des dangers de la route lors des migrations. Cependant, la mise en place et l'entretien de tunnels adéquats pour amphibiens sont préférables, dans une perspective à long terme, pour les populations importantes directement menacées par un tronçon routier.

Les recommandations vont dans le sens de la conservation ou de la restauration d'un environnement naturel diversifié, non soumis à la pression anthropique intense et généralisée. Les mares ne doivent pas être alevinées et doivent être assez profondes pour assurer une survie adéquate des tritons et de leurs larves. Les ornières doivent être conservées en priorité en milieu forestier. Etant donné les exigences écologiques du Triton palmé, un milieu boisé doit être maintenu à proximité des sites de reproduction. Il est également recommandé de laisser des couloirs favorables entre ces deux habitats.

# Amphibiens et Reptiles de Wallonie



Jean-Paul Jacob  
Christiane Percsy  
Hellin de Wavrin  
Eric Graitson  
Thierry Kinet  
Mathieu Denoël  
Marc Paquay  
Nicolas Percsy  
Annie Remacle

Avec la collaboration de plus de 800 observateurs



**2007**

**Publication d'Aves – Raîgne  
et du Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois**  
(Ministère de la Région wallonne - Direction Générale des Ressources naturelles  
et de l'Environnement)

Série « Faune – Flore – Habitats », n° 2  
Gembloux

## Citation recommandée de l'ouvrage, please cite this book as follows, Zitiervorschlag :

Jacob, J.-P., Percsy, C., de Wavrin, H., Graitson, E., Kinet, T., Denoël, M., Paquay, M., Percsy, N. & Remacle, A. (2007) : Amphibiens et Reptiles de Wallonie. Aves – Raîenne et Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois (MRW - DGRNE), Série « Faune - Flore - Habitats » n° 2, Namur. 384 pp.

## Citation recommandée d'un texte signé, for part of this book, Zitiervorschlag :

de Wavrin, H. & Graitson, E. (2007) : La Salamandre tachetée, *Salamandra salamandra* (Linnaeus, 1758). Pages 52-61 in Jacob, J.-P., Percsy, C., de Wavrin, H., Graitson, E., Kinet, T., Denoël, M., Paquay, M., Percsy, N. & Remacle, A. (2007) : Amphibiens et Reptiles de Wallonie. Aves – Raîenne et Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois (MRW - DGRNE), Série « Faune - Flore - Habitats » n° 2, Namur. 384 pp.

Photos de couverture : Couleuvre à collier (Jean Delacre); carrière de Bossimé (Jean-Paul Jacob).

### Conception graphique :

Christophe Collas, Jean-Paul Jacob  
et Thierry Kinet

### Mise en page :

Groupe graphique Chauveheid – Stavelot  
  
Imprimerie Chauveheid

### Editeur responsable :

Claude Delbeuck, Directeur général du Ministère de  
la Région wallonne

### Distribution :

Librairie Aves, Maison Liégeoise de l'Environnement,  
3 rue Fusch, B-4000 Liège, librairie@aves.be,  
<http://www.aves.be/librairie>

ISBN : 2-87401-205-X

Dépôt légal : D/2006/5322/39

---

© Aves – Raîenne

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.

Aucune partie de cet ouvrage ne peut être reproduite par un quelconque procédé, photocopie, ou tout autre moyen. En outre, l'utilisation des informations contenues dans les cartes de distribution, les tableaux et les figures est interdite pour un usage commercial sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

No part of this book may be reproduced in any form, by print, photoprint or any other means, nor is it permitted to use data from maps, tables or figures in the book for commercial use, without written permission from the publisher.

Das Werk ist einschließlich aller seiner Teile urheberrechtlich geschützt. Jede Verwertung außerhalb der engen Grenzen des Urheberrechts unzulässig. Das gilt insbesondere für Vervielfältigungen, Übersetzungen, Mikroverfilmungen oder anderen Möglichkeiten. Der Gebrauch der Informationen zu kommerziellen Zwecken (Karten, Tafeln und Abbildungen) ist ohne schriftliche Genehmigung des Herausgebers nicht gestattet.

# Adresses des auteurs

---

Jean-Paul Jacob

Coordinateur du projet d'atlas herpétologique  
3, rue Fusch, B - 4000 Liège  
jp-jacob@aves.be

Christiane Percsy

Docteur en Sciences – Collaborateur scientifique à l'Université Libre de Bruxelles  
12, chemin du Bon Air, B - 1380 Ohain  
cpercsy@gmail.com

Hellin de Wavrin

124, avenue Fond Roy, B - 1180 Bruxelles  
hellin.dewavrin@skynet.be

Eric Graitson

Zoologiste  
Conseils et Recherches en Ecologie Appliquée (a.C.R.E.A.) - Université de Liège  
Sart Tilman, B22 - B - 4000 Liège  
e.graitson@ulg.ac.be

Thierry Kinet

Chargé de mission  
Département Etudes Aves-Natagora  
3, rue Fusch, B - 4000 Liège  
thierry.kinet@aves.be

Mathieu Denoël

Docteur en Sciences – Chercheur qualifié F.R.S. - F.N.R.S. et co-éditeur de Amphibia-Reptilia  
Unité de Biologie du Comportement, Département des Sciences et Gestion de l'Environnement,  
Université de Liège  
22, quai van Beneden, B - 4020 Liège  
Mathieu.Denoel@ulg.ac.be

Marc Paquay

Division Nature et Forêts de la Région Wallonne, Donation royale  
1, rue des Marmozets, B - 5560 Ciergnon  
m.paquay@swing.be

Nicolas Percsy

Docteur en Sciences – Professeur à l'Institut Supérieur d'Architecture Mons-Bruxelles-Liège  
88, rue d'Havré, B - 7000 Mons  
npercsy@archimons.be

Annie Remacle

Chargée de mission  
Unité d'Entomologie fonctionnelle et évolutive  
Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux  
2, passage des Déportés, B - 5800 Gembloux  
annie.remacle@tiscali.be